

**MONTMARAUULT** ■ Une épreuve organisée dans le cadre de la foire-concours

# Les jeunes ont jugé les animaux

24/11/2022

Un concours de jugement de bétail réservé aux jeunes et la présence, pour la première fois depuis vingt ans, de moutons Charollais, ont aussi marqué la première journée de la foire concours.

Dans le cadre de la foire concours (notre édition d'hier), trente et un élèves du lycée agricole de Durdat-Larequille et de la Maison familiale rurale (MFR) de Limoise se sont mesurés, mardi, au jugement de bétail sur deux vaches adultes charollaises des élevages Léa Laboisse, de Villefranche-d'Allier, et de l'EARL Valignat, de Meillers. Dans cette discipline, il faut savoir apprécier le développement musculaire et celui du squelette, sans oublier la qualité de la race, les aplombs antérieurs et postérieurs, ainsi que la rectitude du dessus.

## Le palmarès

Le pointage de référence a été effectué par un trio



ENSEMBLE. Les élèves du lycée agricole de Durdat-Larequille et de la Maison familiale rurale (MFR) de Limoise.

composé d'Anne-Françoise Nicolas, technicienne à Alsoni conseil élevage, et que par deux éleveurs, Ludovic Tourret et Guy Boudet. Et, au final, Xavier

Prenière, de Durdat-Larequille, l'a emporté devant Jérémie Filaquier (2°), Alexis Chevalier (3°), Jules Nury (4°), Mathéo Thuelin (5°) et Laurine Petit (6°),

tous de Durdat-Larequille. Les trois premiers sont qualifiés pour participer au concours de Moulins qui aura lieu samedi 3 décembre. ■

## Les moutons Charollais, nouveauté 2022

À l'occasion de cette soixantième édition de ce rendez-vous annuel, le comité des foires avait donc invité quatre éleveurs sélectionneurs de moutons Charollais. Qui, depuis plus de vingt ans, n'avaient pas été conviés.

Ces quatre éleveurs sont venus avec quarante animaux de qualité et ils n'ont pas manqué de remercier les organisateurs pour cette invitation.

## Le palmarès

Aline Bonnot, la directrice de l'association du mouton Charollais, a souligné qu'elle était « heureuse d'avoir un groupe de jeunes qui reprend le flambeau



À L'HONNEUR. Les quatre éleveurs et Alice Bonnot, avec les bêtes primées.

avec dynamisme, ce qui est très agréable pour nous ».

Le palmarès est le suivant. **Agneaux.** Première

section. 1<sup>er</sup> prix, Julien Boutonnat (Varenne-sur-Tèche); deuxième section. 1<sup>er</sup> prix, Etienne Debarnot

(Couzon); troisième section. Prix d'honneur, Etienne Debarnot (Couzon), 1<sup>er</sup> prix, Julien Boutonnat.

**Agnelles.** Prix d'honneur, Julien Boutonnat; 1<sup>er</sup> prix, Etienne Debarnot.

**Béliers.** Prix d'honneur, Etienne Debarnot; 1<sup>er</sup> prix, Gaec Meloux (Saint-Bonnet-de-Four).

**Prix d'ensemble.** 1<sup>er</sup> prix, Etienne Debarnot; 2<sup>e</sup> prix, Julien Boutonnat; 3<sup>e</sup> prix, Gaec Meloux; 4<sup>e</sup> prix, Gaec élevage Olivier (Buxière-les-Mines).

Certains de ces animaux iront défendre les couleurs de l'Allier au Salon de l'agriculture à Paris. ■